



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 30/08/2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Benoît Albertini, Préfet de l'Essonne, visite le centre d'hébergement d'urgence pour migrants de Souzy-la-Briche

En Essonne, dans le cadre des orientations fixées par le Gouvernement, notamment lors du Conseil des ministres du 17 juin 2015, l'État a conduit, en partenariat avec les collectivités et les associations, une action volontariste pour accueillir et mettre à l'abri les migrants avant de les orienter vers les modes de prise en charge adaptés à leur situation. A ce jour, ce sont 1 000 places de centres d'hébergement d'urgence pour migrants (CHUM), réparties entre 13 sites, qui existent en Essonne.

Deux centres, respectivement de 106 places, à Sainte-Geneviève-des-Bois, et de 120 places, à Parray-Vieille Poste, sont plus spécifiquement dédiés à l'hébergement de migrants bénéficiant d'une protection internationale.

L'Essonne a également apporté sa contribution aux opérations de mise à l'abri de migrants qui vivaient dans des conditions indignes au sein de campements implantés dans l'agglomération parisienne, en particulier par la réquisition de gymnases avec la coopération des communes de Dourdan, Corbeil-Essonnes, Morsang-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois et Evry, ainsi que de l'université Paris-Sud à Orsay. Ces opérations ont permis aux personnes concernées de se voir proposer une solution d'hébergement temporaire, de bénéficier d'un diagnostic social et sanitaire et d'un examen approfondi de leur situation administrative par les services de l'État et de l'Office français de l'immigration et de l'intégration en vue de déterminer une orientation vers les structures d'accueil adaptées à leur situation.

L'État a particulièrement veillé au respect des engagements pris vis-à-vis des collectivités dans le cadre de l'installation temporaire de centres d'hébergement d'urgence pour migrants. Ainsi, le CHUM installé à l'été 2016 au sein de la résidence hôtelière Le Relais de Palaiseau a été transféré dans une résidence RESIDIS à Paray-Vieille-Poste le 19 juillet dernier, soit dans les délais annoncés. De même, le CHUM de Forges-les-Bains est en cours de transfert cette semaine vers un nouveau site à Savigny-sur-Orge.

L'État a également mis en place un centre d'accueil et d'examen des situations d'une capacité de 100 places, opérationnel depuis janvier 2018, en vue d'accélérer le traitement des situations administratives des migrants et de déterminer les orientations adaptées.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Catherine COURDURIE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :

Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel catherine.courdurie@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne

Le Préfet de l'Essonne visite ce 30 août le centre d'hébergement d'urgence pour migrants de Souzy-la Briche, commune de 411 habitants. Cette structure, créée en novembre 2016, est gérée par l'association des cités du secours catholique et est très bien intégrée à la vie de la commune.

Initialement doté de 30 places, le centre peut désormais accueillir 110 personnes. Les bénéficiaires sont majoritairement des familles avec enfants. L'hébergement se fait dans des logements individuels ou, pour 25 places, en logements semi-collectifs.

Le site comporte également un centre d'hébergement et de réinsertion sociale de 100 places, géré depuis 1990 par l'association des cités du secours catholique.